

Cérémonie de présentation de vœux - Argilliers, 10 janvier 2024

Intervention de Laurent BOUCARUT,
Maire d'Argilliers,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès et conseiller régional, Mr Verdier, cher Fabrice,
Monsieur le conseiller départemental, Mr Blanc, cher Gérard
Mme Dherbecourt, conseillère départementale est excusée
Monsieur le Maire de St Maximin, Mr Arqué, cher Henri,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie et du Centre d'Incendie et de Secours, du monde associatif et économique, des finances publiques, de la presse locale,
Madame la Directrice de l'école,
Mesdames, Messieurs les Adjoints, Conseillers municipaux
Mesdames, Messieurs les agents des services communaux,
Chers Argillérois de longue date ou nouvellement installés dans notre village,
Mesdames, Messieurs, chers amis,
Je suis très heureux de vous retrouver pour vous adresser de vive voix et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal tous nos vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement et de réussite pour cette nouvelle année 2024. Dans notre monde un peu trop fou et malmené, je veux également nous souhaiter des vœux de quiétude, d'apaisement, de tranquillité, de calme, de respect et d'assertivité pour trancher avec notre société malheureusement victime d'excès, de violences, d'égoïsmes, de repli sur soi, d'individualisme, de récupération ou d'indifférences.
Ni vous ni moi n'avons la main pour arrêter seuls les guerres et les haines en Ukraine ou au Proche Orient, pour empêcher notre climat de se dérégler avec des températures toujours plus élevées puis des intempéries ravageuses. Nous n'arrêterons pas non plus tous les tristes exemples que livre l'actualité sur ce dont l'humain est capable.

Mais à défaut d'être des surhommes, soyons déjà des hommes. Capable du pire, certes, mais aussi capable du meilleur. C'est en additionnant nos comportements, gestes, choix et paroles conjugués que nous pourrons atténuer ces maux et entrevoir en l'autre et en notre terre une solution pour un avenir commun préservé.

Aux chaînes d'infos continues et aux réseaux sociaux déchaînés, préférons le recul et le dialogue. Aux incivismes et aux défiances, préférons le respect des personnes, des biens et de notre environnement. Aux violences de toutes sortes, opposons le respect des autres, de l'autorité et des institutions. Aux communautarismes et au chacun pour soi, opposons la force de l'universalisme, de l'humanisme et de la République.

Dans notre petit village et à notre modeste échelle, nous pouvons déjà mettre en œuvre ces principes dans notre quotidien en s'engageant par exemple dans la vie associative et communale plutôt qu'en dénigrant le travail des autres.

En respectant les règles et la vie collective plutôt qu'en multipliant les excès de vitesse dans le village, en stationnant sa voiture sur des emplacements inappropriés, en laissant ses animaux divaguer et souiller les espaces publics, ou en abandonnant ses déchets non triés aux pieds des colonnes.

Nous pouvons aussi être courtois et reconnaissants envers les élus, les agents publics, les enseignants, les gendarmes, pompiers et bénévoles qui s'engagent pour les autres, plutôt qu'en se comportant en consommateurs nombrilistes et sans savoir-vivre.

Nous pouvons même respecter les règles d'entretien de nos propriétés et leurs abords, les règles d'urbanisme et de travaux, les règles de bon voisinage concernant le bruit, sans venir demander au maire un passe-droit quand il s'agit de soi mais de la fermeté quand il s'agit des autres...

Evidemment, « toute ressemblance avec des faits et des personnages existants ou ayant existé » n'est pas purement fortuite et n'est pas le fruit d'une pure coïncidence. C'est du vécu...

Inutile d'illustrer davantage, j'en viens maintenant à ce qui a marqué la vie Argilliéroise cette dernière année et aux réalisations entreprises en 2023.

Parmi les dossiers importants, l'année 2023 a été l'occasion de la poursuite des travaux liés à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Des réunions techniques entre élus, bureau d'étude et service de l'état ont eu lieu dont l'objectif étaient de valider les hypothèses de base à propos de la croissance démographique, du besoin en logements et des objectifs de densification.

Le diagnostic territorial a été établi et le projet communal se trouve aujourd'hui en cours de finalisation.

Après intégration des éléments apportés par le bureau d'étude faune/flore, le projet communal et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pourront vous être présentés lors de réunions publiques. A travers cette révision du PLU, nous souhaitons favoriser l'installation de jeunes couples sur la commune et permettre ainsi à nos enfants de pouvoir rester sur la commune au moment de leur émancipation et de leur entrée dans la vie active.

Concernant le projet de Parc Photovoltaïque porté par la société Boralex, Le permis de construire est déposé depuis le 22/12/2022 et se trouve toujours en cours d'instruction auprès des services de l'état. La recherche et sécurisation foncière de terrains de compensation se poursuit.

En parallèle, le projet a été inscrit dans le cadre de la mise en place des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables initié par la loi du 10/03/2023.

La zone finale retenue couvre un peu moins de 25Ha et la procédure d'instruction de la demande de permis de construire entre en phase de mise au point du projet suite aux différents avis et prescriptions émis par les services consultés.

Tout ceci va donc se poursuivre en 2024, vous l'avez compris et, je l'espère se concrétiser.

2023 a encore été l'année de la rénovation de la statue de la Madonne, grâce à un enfant d'Argilliers, Pierre Bouin. Elle a ainsi retrouvé sa couleur et le socle a été repositionné et consolidé.

La station d'épuration a fait l'objet d'un entretien approfondi. Les boues de 2 des 3 bassins ont ainsi été curées par une entreprise spécialisée, le 3^{ème} bassin subira la même opération cette année. Cet entretien curatif, le premier depuis la création de la station permettra un meilleur fonctionnement pour un coût global de 30 000€.

Je ne m'attarde pas sur les autres multiples travaux de petits aménagements, de rénovation, de réparations sur nos bâtiments, réseaux et espaces publics car la liste serait bien longue...

En matière d'environnement, l'année dernière, nous vous avons informé dans cette salle, avec le SICTOMU, du passage à la collecte en porte à porte pour les emballages. La réglementation a évolué ce 1er janvier 2024 et il nous appartient dorénavant de trier également et valoriser autant que possible nos déchets alimentaires et organiques pour les retirer de nos poubelles marrons. J'invite celles et ceux qui souhaiteraient s'équiper à contacter le SICTOMU qui reste à votre disposition pour vous proposer des formations à l'issue desquelles un composteur est offert en partenariat

avec la CCPU. Je sais aussi que dans notre commune rurale, vous êtes quelques-uns à être déjà équipés d'un autre bio-composteur également très efficace pour éliminer les bio-déchets et qui s'appelle... la poule, laquelle vous offre aussi quelques œufs en récompense.

En matière de sécurité et à l'issue de la présentation, ici même fin 2023, en partenariat avec la Gendarmerie, du dispositif de participation citoyenne, plus d'une dizaine personnes intéressées se sont signalées à la Mairie pour devenir citoyen référent. En 2024, la démarche se poursuivra donc et se traduira à terme par la conclusion d'un protocole de mise en œuvre.

La vie associative, culturelle et festive d'Argilliers a une nouvelle fois été riche en 2023, ce fut pêle-mêle, le loto en février, la fête de l'école, Avril en Balade, des conférences de Thierry de Seguin-Cohorn, Didier Riesen, Claude Larnac, du théâtre de Rue en pleine nature à Bordnègre grâce au festival Chemins de Traverse, les soirées chantantes et dansantes dans la cour de l'école avec la chorale Méli-mélo, le bal trad avec Jukeball, le groupe SR et compagnie. C'était encore la 6^{ème} édition d'ArtGi Expo avec 15 artistes accueillis.

Je n'oublie évidemment pas **l'engagement des Boissettiers** qui ont permis cette année encore de faire vivre et festoyer notre commune avec le loto, le Printemps des Vignerons et la fête votive. L'occasion pour moi de saluer le nouveau Président Corentin qui succède à son père Sébastien. Merci à la famille Berne pour son engagement dans la vie de la commune, un exemple à suivre !

Notre bibliothèque organise régulièrement des événements culturels (ateliers thématiques, rentrée littéraire, travail avec les enfants de l'école) avec comme point d'orgue en 2023, la participation à l'opération « La Pelle aux Artistes » pour la paix et en soutien à l'Ukraine.

Un travail sur l'univers de Picasso a été réalisé par les enfants de l'école et ceux qui fréquentent la bibliothèque. L'arbre à pelles a voyagé jusqu'au château de Bosc à Domazan et a pu être admiré pendant tout l'été. Merci à Jana la responsable et aux bénévoles pour leur dynamisme et leur engagement à faire vivre cet espace culturel. Ce ne sont pas les projets qui manquent !

Cette année également, la municipalité a organisé pour la 1^{ère} fois le repas des aînés sur la commune et c'est aux Roses Blanches, le nouveau restaurant repris par un jeune couple dynamique : Tara au service et Marc Antoine aux fourneaux que nos aînés ont été invités.

Belle initiative également pour nos aînés que celle offerte en collaboration avec la commune par une talentueuse photographe Argilléroise spécialisée dans le portrait, Béatrice Picq. Béatrice a convié nos anciens à prendre la pose devant son objectif pour les mettre en lumière et à l'honneur et être ainsi la créatrice de leur souvenir. Vous pouvez admirer d'ailleurs ses superbes photos ce soir sur ce mur.

2024 ne sera pas en reste d'animations avec, non seulement une large part de ces événements reconduits, mais aussi un projet à la bibliothèque « mille-feuille d'époques » avec un auteur de littérature jeunesse, Loïc Gaume autour du patrimoine local et de l'histoire du village et notamment le domaine de Castille à destination des enfants de l'école. Du théâtre dans la salle plurivalente, un concert avec le groupe Trio Popcorn en Juin et bien entendu la 7^e édition d'Artgi Expo et du printemps des vigneron les 13&14 avril prochains. Je n'oublie pas la ludothèque itinérante de la communauté de communes Pays d'Uzès qui proposent chaque trimestre des animations gratuites pour les plus petits et les plus grands !

Merci à tous nos bénévoles qui rendent possibles cette vie collective et des moments partagés si agréables pour nous tous.

Le Conseil Municipal sera lui fortement mobilisé sur de nombreux sujets et travaux, bien sur ceux en cours et évoqués à l'instant mais je veux surtout insister pour 2024 sur deux sujets très importants cette année :

La restauration des Fabriques du baron de Castille.

Je vous l'avais annoncé ici même l'année dernière, cette restauration, d'un coût global d'un peu plus de 100 000€ concerne la partie des fabriques du Parc du Baron de Castille située en bordure de la RD 981, à savoir le Cimetière et ses 3 monuments : le Tombeau du Baron, le tombeau de la Princesse de Rohan et le mémorial d'Edouard. Les travaux proprement dits vont débuter dès Lundi prochain 22 janvier et devrait s'étaler jusqu'au début de l'été. C'est l'entreprise ArtePierre de Tresques, spécialisée dans les métiers de la pierre qui a été retenue. Les travaux préparatoires ont eu lieu consistant à l'abattage du cyprès situé en bord de route. Les subventions demandées auprès de l'Etat, de la Région et du Département ont été obtenues et un fond de concours demandé auprès de la Communauté de Communes Pays d'Uzès.

Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine a retenu le projet et vous pouvez d'ores et déjà vous aussi participer à cette restauration en soutenant financièrement le projet. Vous allez trouver si ce n'est déjà fait dans vos boîtes aux lettres, en même temps que le journal municipal Argi Info, le flyer de présentation. Sachez que vos dons font l'objet d'une réduction d'impôts de 66%. Des opérations de visites de chantier sont prévues afin de découvrir les 3 monuments en cours de restauration. Nous avons également sollicité le syndicat mixte des gorges du gardon pour envisager dans le cadre d'un chantier d'insertion la restauration du mur d'enceinte du cimetière. A la fin des travaux, la mise en valeur du site sera faite en collaboration avec l'Office de Tourisme et un parcours de découverte de 3 kms de l'ensemble des fabriques sera proposé à travers un dépliant. L'occasion également pour la commune de se rapprocher des propriétaires

privés des autres fabriques afin de s'assurer de la conservation de ce patrimoine unique dans le sud de la France.

Sans transition aucune, le second sujet sur lequel je veux m'arrêter un instant, la création d'une crèche intercommunale dans les locaux de l'école.

Vous le savez, le projet de regroupement pédagogique intercommunal avec la commune de St Maximin ne verra pas le jour en 2024. Je tiens dans un premier temps à remercier Henri Arqué, le Maire de la commune ici présent et les élues de sa commission école pour nous avoir soutenu dans ce projet et avoir mis toute leur énergie comme nous à le réaliser. Mais les parents d'élèves de St Maximin ont montré une forte opposition et, ne leur en déplaisent, ils portent seuls la responsabilité de sa non réalisation.

Les élèves Argilliérois continueront donc à être tous scolarisés à l'école communale et dès septembre même les tous petits pourront également être accueillis au sein du bâtiment puisqu'une crèche intercommunale entièrement portée par la Communauté de Communes Pays d'Uzès qui exerce la compétence petite enfance verra le jour dans l'aile située le long de la rue. La déclaration de travaux vient d'être déposée et les travaux d'aménagement de l'espace débuteront en mars jusqu'à l'été. Une dizaine de places devraient ainsi être créées et rendre notre village attractif pour les jeunes couples puisqu'une offre d'accueil complète pour les enfants de la naissance à la fin du primaire sera proposée aux argilliéroises et argilliérois et aux habitants de notre communauté de communes. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure que ce soit à travers la révision du PLU ou à travers la création d'une crèche, il faut rendre notre territoire attractif pour les jeunes couples.

Cette attractivité va de pair avec la politique intercommunale menée par la CCPU à travers la création de zone d'activité pour attirer des entreprises et ainsi créer de l'emploi mais aussi à travers la mise en œuvre du schéma

de mobilité durable pour favoriser les déplacements, la réalisation de la piscine couverte et bien d'autres encore.

Voilà, chers Argilliérois, à défaut d'être exhaustif, je crois avoir mis l'accent sur l'essentiel des sujets importants pour notre commune et son actualité.

J'aime à conclure cette cérémonie de vœux par une citation et j'ai choisi cette année une phrase empruntée à la résistante, ethnologue et historienne française Germaine Tillion, panthéonisée en 2015.

Elle écrivait cette phrase que je vous laisse méditer :

« *Dire le vrai ne suffit pas, il faut aussi dire le juste* ».

Pour dire le vrai, je vous souhaiterai mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024, en ayant une pensée pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre une maladie.

Pour dire le juste, j'ajouterai que nous n'avons certes pas toujours pris sur l'évolution de notre santé ou la fatalité des événements. Mais pour tout le reste, la clef du bonheur et d'un avenir enthousiaste reste dans nos mains et il nous appartient par nos choix, nos actions et nos comportements d'ouvrir la porte qui relie l'espérance à la réalité.

Belle année 2024 à toutes et tous,

Vive Argilliers et nos communes rurales,

Vive la République et vive la France !